

1

(N^o 203.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Eug. DE SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Jean-Philippe Peter.

MESSIEURS,

Par requête du 13 juin 1836, le sieur Jean-Philippe Peter, résidant à Namur, chez son père, concierge de l'hôpital militaire de cette ville.

Enfant de troupe, le pétitionnaire est né accidentellement à Alkmaer (Hollande), le 8 septembre 1799, lors du passage de l'armée française par cette ville, où il ne resta que peu de jours; il rentra en France avec ses parents, et son père, ayant obtenu sa retraite, il resta avec celui-ci à Liège pendant quelques années, et vint habiter la ville de Namur vers 1815, où, après, il a épousé une Belge; en 1832 il s'est enrôlé volontairement dans le deuxième régiment de lanciers où il a servi honorablement jusqu'en 1836, époque à laquelle il a obtenu son congé définitif. Il est père de deux enfants, et, d'après la déclaration des autorités, il a eu toujours une conduite sous tous les rapports irréprochable.

Le rapporteur,
EUG. DE SMET.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.